Communauté métropolitaine de Québec

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue, le 20 février 2025, à 11 h 40, au 1130, route de l'Église, à Québec.

Sont présents :

M. Bruno Marchand, maire de la Ville de Québec, président
M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
M. Sébastien Couture, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
Mme Marie-Josée Asselin, conseillère à la Ville de Québec
M. Pierre-Luc Lachance, conseiller à la Ville de Québec

Sont également présents :

Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière
Mme Myriam Poulin, directrice des affaires corporatives et juridiques, secrétaire corporative
M. Charles-Éric Bernier, directeur de l'environnement (*à titre d'invité)*
M. Charles Pagé, directeur adjoint du cabinet à la Ville de Québec (*à titre d'invité*)
M. Antoine Verville, directeur de la planification territoriale, de la mobilité durable et du développement social et économique (*à titre d'invité*)

Le président ouvre et préside la séance.

Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution nº E-2025-07

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 décembre 2024

Résolution nº E-2025-08

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 décembre 2024.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 janvier 2025

Résolution nº E-2025-09

- Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 janvier 2025.

Adoptée à l'unanimité

Prolongation de contrat

Résolution nº E-2025-10

- Prolonger le contrat de travail de M. Saifeddine Ghrabi au poste de programmeur-hydraulicien à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec), aux mêmes conditions dont il bénéficie actuellement et pour une durée indéterminée, sous réserve du maintien du financement associé à ce poste.

- Autoriser la directrice générale et trésorière de la CMQuébec à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 20 février 2025
Responsable : Direction générale – *Ressources humaine*s

Adoptée à l'unanimité

Audits des états financiers de la CMQuébec pour les années 2025 et 2026 – Octroi de contrat

Résolution n^{o} E-2025-11

- Accorder un contrat de gré à gré à la firme MALLETTE S.E.N.C.R.L. pour la réalisation des audits des états financiers de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) pour les années 2025 et 2026, pour un montant de 35 239,84 $ (taxes incluses) se détaillant comme suit : 30 583,35 $ pour les audits des états financiers et 4 656,49 $ pour les rapports d'activité annuels de la Trame verte et bleue métropolitaine, le tout en conformité avec l'offre de services datée du 3 février 2025.
- Autoriser la direction générale de la CMQuébec à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 20 février 2025
Certificat trésorerie : CT-2025-03
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Appel d'offres pour une banque d'heures en graphisme – Autorisation

Résolution n^{o} E-2025-12

- Autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la sélection d'une agence, d'un groupe ou d'un studio spécialisé en graphisme pour l'octroi d'une banque d'heures bisannuelle de 200 heures, pour concevoir le montage et le design graphique de livrables variés.
- Autoriser la secrétaire corporative de la CMQuébec à procéder à l'ouverture des soumissions.

Référence : Rapport décisionnel du 20 février 2025
Responsable : Communications

Adoptée à l'unanimité

Contrat pour la fourniture de services juridiques – Gravel Bernier Vaillancourt Avocats

Résolution n^{o} E-2025-13

- Octroyer à la firme Gravel Bernier Vaillancourt Avocats un contrat pour la fourniture de services juridiques à la Communauté métropolitaine de Québec jusqu'au 31 décembre 2025, selon les conditions établies à l'offre de services datée du 7 février 2025.

Référence : Rapport décisionnel du 20 février 2025
Certificat trésorerie : CT-2025-04
Responsable : Secrétariat corporatif

Adoptée à l'unanimité

Étude sur la circularité de la filière du textile et des pistes de solutions sur le territoire de la CMQuébec – Octroi de contrat

Résolution nº E-2025-14

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action 2024-2029 de la Zone économique métropolitaine et du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) (Rive-Nord) 2024-2031 (PMGMR), et spécifiquement aux fins du projet de *Développement d'une base de données pour optimiser les chaines d'approvisionnement régionales* :

- Accorder un contrat de gré à gré au Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI) pour la réalisation d'une étude sur la circularité de la filière du textile et des pistes de solutions sur le territoire de la CMQuébec, pour un montant de 62 041,66 $ (taxes incluses), le tout en conformité avec l'offre de services datée du 3 février 2025.
- Autoriser la direction générale de la CMQuébec à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 20 février 2025
Certificat trésorerie : CT-2025-05
Responsable : Environnement – *Gestion des matières résiduelles*

Adoptée à l'unanimité

Entente sectorielle agroalimentaires 2023-2025 | Chantier 3 - « Le Grand Marché de Québec, pôle agroalimentaire régional » | Projet 3.1 - La Parcelle - saison 2025

Résolution nº E-2025-15

Dans le cadre du chantier 3 « Le Grand Marché de Québec, pôle agroalimentaire régional » de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2023-2025 (Entente) :

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec, en tant que gestionnaire de l'Entente, à convenir et signer une entente à intervenir avec la Coopérative des horticulteurs de Québec afin de mettre en place le projet « La Parcelle - saison 2025 » au Grand Marché de Québec et ce, pour une somme maximale de 24 500 $ (taxes incluses).

Référence : Rapport décisionnel du 20 février 2025
Certificat trésorerie : CT-2025-06
Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution nº E-2025-16

Prendre acte du bordereau de dépenses contenant les documents suivants :

a) Liste des dépenses du 1er au 31 décembre 2024 et du 1er au 31 janvier 2025.
b) Liste des salaires versés aux élus et aux employés de la CMQuébec pour la période du 1er décembre 2024 au 31 janvier 2025.
c) Liste des dépenses Visa pour le mois de décembre 2024.

Référence : Bordereau de dépenses du 20 février 2025
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2025-07 à E-2025-16, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) BRUNO MARCHAND
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN
SECRÉTAIRE CORPORATIVE